

# TAPIS D'EVOLUTION

destiné à un usage collectif

**Définition :** matériel qui permet d'amortir les chutes, d'assurer une bonne réception dans les évolutions à caractère gymnique.

**Public visé :** enfants de 3 à 12 ans.

## RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE TAPIS D'EVOLUTION

### ENVIRONNEMENT DU PRODUIT

Ce document décrit les caractéristiques spécifiques auxquelles doivent répondre des tapis d'évolution destinés à un usage collectif pour des enfants de 3 à 12 ans.

Ce produit doit faire partie intégrante des ateliers d'activités gymniques mis en place au sol ou aux agrès.

Il doit permettre aux enfants d'oser réaliser des évolutions, des enchaînements, des envois et des réceptions en toute sécurité.

Il peut également être utilisé pour des activités de combat.

### FONCTIONS ET CONTRAINTES ESSENTIELLES

Dans le domaine de la **sécurité**, les tapis doivent :

- être conformes aux normes ;
- amortir les chutes, assurer l'équilibre de la réception et répondre à des appuis dynamiques (enfouissement, coefficient d'absorption) ;
- avoir une surface d'évolution suffisante et non glissante ;
- avoir une face inférieure antidérapante (glissance).

Dans le domaine de la **pédagogie**, les tapis doivent pouvoir :

- être utilisés sur toute surface ;
- être associés rapidement entre eux en surface et/ou en hauteur.

Dans le domaine de l'**usage**, les tapis doivent :

- conserver leurs qualités dans le temps ;
- résister à un usage intensif ;
- être faciles à transporter et à ranger (poids, volume) ;
- être lavables.

Dans le domaine de l'**estime**, les tapis doivent être agréables au toucher.

Dans le domaine des **conditions d'achat**, les tapis doivent être munis d'une fiche d'identification (caractéristiques du tapis et de ses composantes) et avoir une garantie d'un an minimum.

## CONCLUSION

Les tapis ainsi définis doivent avoir leur place dans les activités à caractère gymnique et les activités de combat à l'école pour une mise en confiance des apprenants et des enseignants, dans un souci d'aide à la prise de risque sans mettre en cause l'intégrité physique de l'enfant.

Un cahier des charges fonctionnel sur le tapis d'évolution a été élaboré et soumis à l'appréciation d'une centaine d'utilisateurs qui en ont hiérarchisé les fonctions.

## FICHE D'IDENTIFICATION

### TAPIS D'EVOLUTION

**FABRICANT :**

Nom :

Adresse :

Tél.:

Fax.:

**PRODUIT :**

Nom :

Définition :

Référence :

Âges conseillés :

**CARACTERISTIQUES :**

Modulable :                    oui                    non

Matériaux (nature) :

Dimensions :

- hauteur :
- longueur :
- largeur :

Poids :

**TESTS REALISES :**

Visa par un laboratoire :  
(homologation, certification)

**GARANTIE :**

Durée :

Limitations éventuelles :

**CARACTERISTIQUES SPECIFIQUES :**

Système d'attache :

Nature de l'antidérapant :

Valeurs (référence NF S 52-316) :

- décélération (g)
- enfoncement (mm.)
- coefficient de restitution (%)

### LISTE DES NORMES

#### TAPIS D'EVOLUTION

**NORMES POUR LES MASSES VOLUMAIRES ISO 845 :**

- |                |                              |
|----------------|------------------------------|
| - ISO 3386     | Résistance à la compression. |
| - ISO 2439 B   | Résistance à la indentation. |
| - ISO 179 B    | Elongation à la rupture.     |
| - ISO 1798     | Résistance à la rupture.     |
| - NF T 56109 A | Résistance au déchirement.   |
| - ISO 1856     | Déformation rémanente.       |
| - ISO 3795     | Tenue au feu.                |

**NORMES CONCERNANT LES REVETEMENTS :**

- |                            |  |
|----------------------------|--|
| - NF P 92-503 (hom. 12/85) | Bâtiments. Essais de réaction au feu des matériaux. Essais au brûleur électrique applicables aux matériaux souples d'une épaisseur inférieure ou égale à 5 mm. |
|----------------------------|--|

NORMES CONCERNANT L'ENSEMBLE :

- S 52-316

Education Physique et Sportive : Tapis d'évolution et tapis de réception à usage des établissements scolaires et des clubs sportifs - Qualification - Méthode d'essai et spécifications.

**CAHIER DES CHARGES FONCTIONNEL**

**TAPIS D'EVOLUTION**

FONCTIONS GENERALES	N°	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITERES D'APPRECIATION	NIVEAUX	TEXTES	FLEX.	OBSERVATIONS	HIER.
SECURITE	F1	Amortir les chutes	- densité mousse ;	24 kg / m3 minimum				9,16
	F2	Assurer l'équilibre de la réception	- épaisseur mousse.			0		7,97
	F3	Répondre à des appuis dynamiques			S 52-316		Tapis d'évolution et tapis de réception à usage des établissements scolaires et clubs sportifs.	7,8
	F3 bis	Avoir une épaisseur suffisante	- épaisseur.			0	40 mm. minimum.	8,07
	F4	Avoir une surface de réception et d'évolution suffisante	- longueur ; - largeur.	1200 mm. minimum 600 mm.	S 52-316	0	- longueur et largeur : multiples de 500 mm. trop restrictifs.	8,55
	F5	La surface de réception ne doit pas occasionner de blocage brutal	- qualité du grain du revêtement.			0	- éviter les grains prononcés.	8,39
	F6	La surface de réception ne doit pas être glissante	- glissance.			0	- éviter les grains lisses.	8,79
	F7	Ne doit pas provoquer de brûlures au frottement				0		8,73
F8	Avoir une face inférieure antidérapante	- glissance.			0	- repérage des 2 faces.	8,33	